

01 10 ESSENTIEL LA RÉUNION

AOÛT 2025 N° 7

FICHE FILIÈRE

Filière Oeufs et Ovoproduits

La production à La Réunion s'établit à 151 millions d'oeufs coquilles en 2024. La filière oeufs et ovoproduits réunionnaise couvre la totalité des besoins locaux en oeufs frais. Elle ne permet pas d'assurer l'entièreté de la demande en ovoproduits, celle-ci reste comblée par les importations.

L'essentiel de la production est assuré par 22 éleveurs représentés au sein du Syndicat des producteurs d'oeufs de La Réunion. Bien qu'ils ne représentent qu'un tiers des éleveurs, ils concentrent la quasi-totalité du cheptel de l'île. La filière compte une quarantaine de producteurs indépendants pour qui l'élevage de poules pondeuses est une activité de diversification. Ils élèvent des petits effectifs au sein d'ateliers en plein air.

I. Évolution de la filière à La Réunion

Historique de la filière

Jusqu'au début des années 1980, les oeufs de consommation étaient en grande majorité importés à La Réunion. La filière s'est peu à peu structurée et organisée. La professionnalisation des éleveurs, l'amélioration des techniques d'élevages, et la génétique ont généré des gains de productivité très importants, permettant à l'île de devenir auto-suffisante en oeufs de consommation.

En 1995, les éleveurs de poules pondeuses se sont fédérés au sein du Syndicat des Producteurs d'Oeufs de La Réunion (SPOR).

La coopérative OVOCOOP a été fondée en 1997 dans l'objectif d'assurer la régulation du marché de l'oeuf afin de limiter les importations. La structure permettait aux éleveurs d'écouler leur surproduction dans la production d'ovoproduits (produit alimentaire dérivé de l'oeuf).

Depuis sa création, la filière s'est modernisée et adaptée aux différentes mises aux normes qui lui

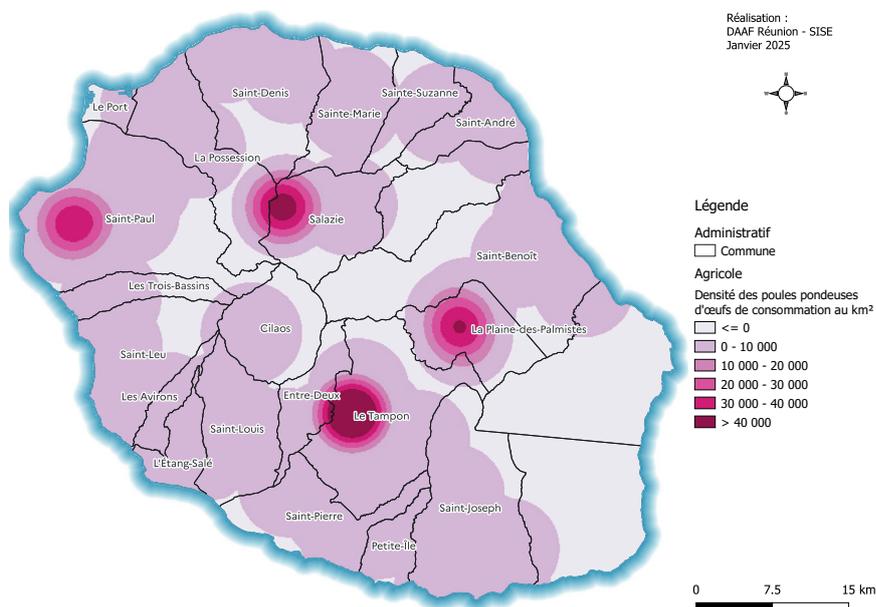
ont été imposées, notamment en matière de bien-être animal. Les surfaces de cages par poule pondeuses ont évolué de 450 cm² en 2001, à 550 cm² en 2008, puis à 750 cm² en 2012. Aujourd'hui, la filière tend à remplacer progressivement le mode d'élevage en cages par de l'élevage au sol ou en plein air.

La filière aujourd'hui

En 2018, la filière a connu deux évolutions importantes. D'une part, la commercialisation et la distribution des ovoproduits, jusqu'alors réalisé par Crête d'Or (devenu Evollys), est désormais gérée directement par la coopérative OVOCOOP.

La seconde évolution concerne la reprise partielle de l'Abattoir de la Plaine, offrant un débouché à une partie importante des poules de

Fig. 1 - Répartition des cheptels de poules pondeuses au lieu-dit du siège des exploitations en 2020



Sources : IGN – BD Carto et BD Topo, Agreste – Recensement agricole 2020

réforme de la filière.

En 2024 les acteurs de la filière ovoproducts se sont fédérés afin d'obtenir le logo RUP (Région ultrapériphérique de l'Union Européenne). Ce logo valorise les produits agricoles et alimentaires originaires de l'île en les rendant accessibles aux marchés publics locaux. L'ensemble des ovoproducts réunionnais disposent désormais du logo RUP.

II. Les acteurs de la filière et sa gouvernance

Le Syndicat des Producteurs d'Oeufs de La Réunion (SPOR)

Le SPOR regroupe les producteurs

d'oeufs de La Réunion et représente 98 % de la production locale.

Une cotisation volontaire de ses adhérents alimente une caisse qui permet de faire de la régulation de marché en cas de surproduction (les oeufs sont transformés en ovoproducts et congelés), et de financer des campagnes de communication.

Le syndicat est également l'interlocuteur privilégié de la filière avec ses partenaires et les administrations.

Les éleveurs de la filière organisée

La filière organisée compte 22 éleveurs en intégration, représentés par des groupes au sein du SPOR. Ils sont répartis sur toute l'île, dont les deux tiers dans les Hauts.

Sur l'année 2024, le cheptel de poules pondeuses est composé d'en moyenne 475 000 volailles. Son renouvellement est assuré par l'importation de poussins d'un jour (456 000 poulettes importées en 2024), acheminés de métropole par avion.

Ces poussins sont placés à leur arrivée dans des bâtiments poussinières, constituant ainsi les poulettes futures pondeuses. Ils sont élevés de l'âge d'un jour jusqu'à 15 à 18 semaines, âge de leur transfert dans des bâtiments de ponte. Chaque élevage assure la production de ses poulettes futures pondeuses.

Les poules pondeuses d'oeufs de consommation produisent dès l'âge de 20 semaines jusqu'à environ 75 à 80 semaines. Sur un cycle de 77 semaines, une poule pond en moyenne 336 oeufs.

La taille des élevages varie de 3 000 à 200 000 poules. Quelques élevages, représentant environ 15 000 poules pondeuses se sont orientés vers la production d'oeufs biologiques.

Les éleveurs indépendants

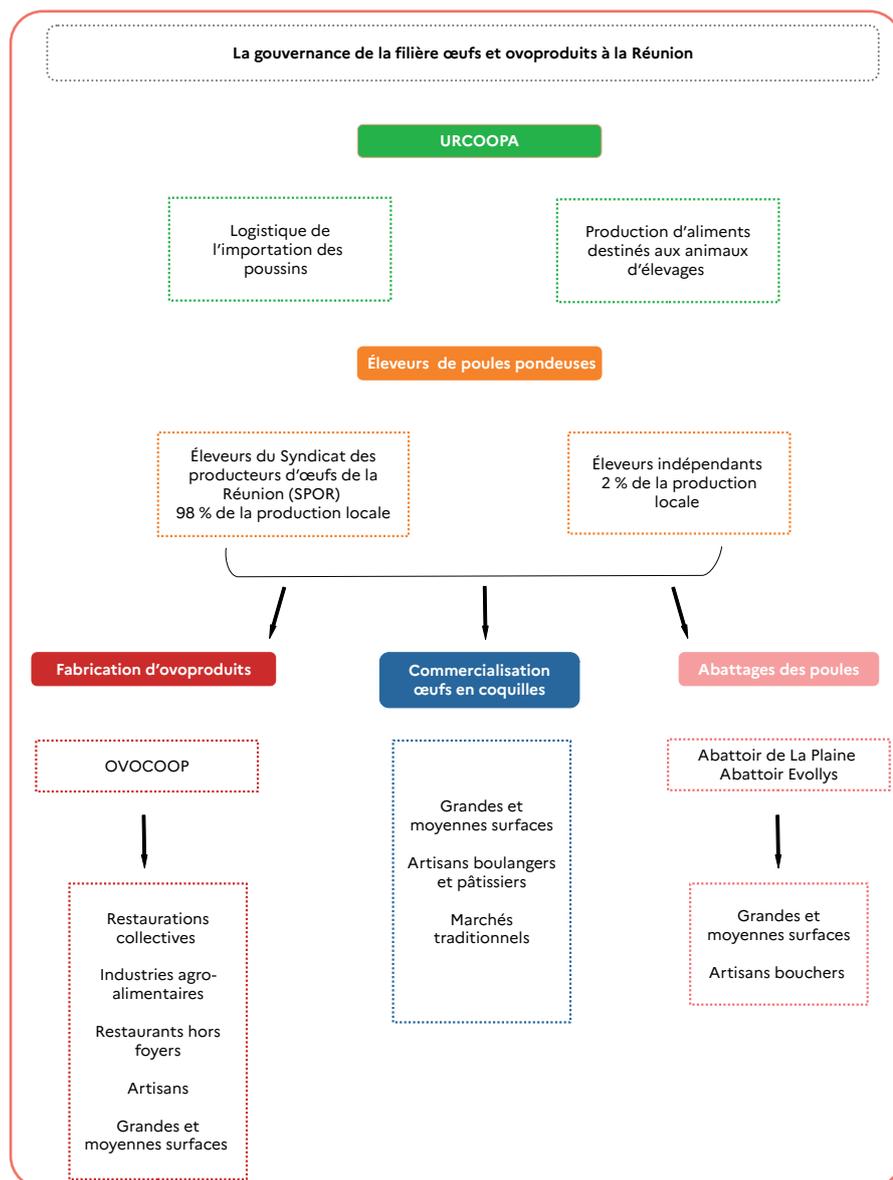
Les éleveurs indépendants sont peu nombreux et leur production est anecdotique : on estime qu'elle représente à peine 2 % de la production totale.

La coopérative OVOCOOP

La coopérative OVOCOOP a été créée en 1997 afin d'offrir aux éleveurs un débouché industriel pour la production d'ovoproducts. Cet outil absorbait la surproduction et répondait à la demande des industries agroalimentaires et de la restauration collective en ovoproducts prêts à l'emploi.

Aujourd'hui, la production d'ovoproducts représente l'enjeu principal de la structure. Afin de répondre à une demande croissante des industries agro-alimentaires (boulangeries notamment) et de la restauration

Fig. 2 - Gouvernance de la filière oeufs et ovoproducts à La Réunion



collective, comblée actuellement par les importations, la coopérative doit augmenter sa production.

La structure transforme les oeufs principalement sous 4 formes : oeufs entiers liquides, jaunes d'oeufs liquides, blancs d'oeufs liquides, oeufs durs écalés.

Pour sa production, OVOCOOP reprend aussi les oeufs déclassés et les oeufs non fécondés de l'entreprise Couvée d'Or.

Les organismes de recherche

-> Le RITA

Le réseau d'innovation et de transfert agricole (RITA) est une spécificité des départements d'Outre-mer.

Le RITA animal regroupe les acteurs de la filière, et repose sur plusieurs axes : renforcer le lien entre pratiques agricoles et sciences, promouvoir le transfert des résultats via les réseaux de référence d'exploitations agricoles et via la formation, assurer l'acceptabilité des résultats dans les itinéraires technico-économiques et encourager la coopération au sein des filières.

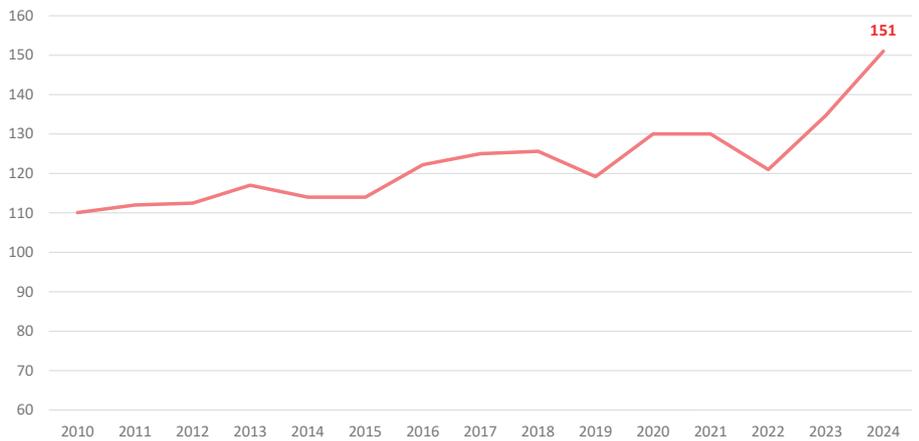
Afin d'accompagner les éleveurs dans la gestion du compostage du fumier de volaille le RITA mène des actions visant à analyser l'impact de différents types de litières sur le compost. Les chercheurs explorent également les autres qualités valorisables de ce compost.

-> Le CIRAD

C'est le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement. Présent à La Réunion depuis 60 ans, le Cirad contribue au développement du territoire et à son rayonnement en océan Indien.

Le CIRAD produit et transmet de nouvelles connaissances qui accompagnent l'innovation et le développement de la filière, notamment dans les domaines de la santé animale et de l'économie circulaire.

Fig. 3 - Evolution de la production d'oeufs à la Réunion (en millions)



Source : DAAF - Statistiques Agricoles Annuelles

Le centre de recherche réalise notamment des fiches sur les matières organiques. Les caractéristiques agronomiques, les modalités d'épandage (canne à sucre, maraîchage...) et les précautions d'utilisation du fumier de poules pondeuses sont mises en avant.

Les autres acteurs

-> Provendier

L'URCOOPA (union réunionnaise des coopératives agricoles) assure deux missions au sein de la filière. Elle fournit l'alimentation des poules pondeuses, l'accompagnement technique et supervise l'importation des poussins dans les élevages réunionnais (aucun poussin n'est produit localement).

-> Chambre d'agriculture :

Des conseillers mènent des visites sur les exploitations afin de fournir des références techniques et économiques aux éleveurs. La cellule diversification animale cherche à élargir les activités d'élevages des exploitations en introduisant de nouvelles espèces et pratiques. La cellule missions réglementaires veille à la conformité des pratiques d'élevage aux normes et lois en vigueur.

-> GDS

Le groupement de défense sanitaire accompagne les élevages sur le plan

sanitaire.

III. La production

Les chiffres de la production

En 2024, on estime que 151 millions d'oeufs ont été produits soit 2,9 millions d'oeufs en moyenne par semaine. La production d'oeufs se répartit de la manière suivante :

Répartition de la production de 2024	
En coquilles	87 %
En ovoproduits	13 %
- Sous forme liquides, frais ou congelés	84 %
- Sous forme d'oeufs durs conditionnés	16 %

Source : OVOCOOP

La valeur de la production d'oeufs et d'ovoproduits représentait 29,2 millions d'euros en 2023, soit 17 % de la valeur générée par les filières animales, et 6 % de la valeur totale de la production agricole.

Les producteurs d'oeufs et d'ovoproduits

Au recensement agricole de 2020, 65 exploitations élèvent au moins 20 poules pondeuses d'oeufs de consommation à La Réunion.

Une minorité d'entre elles concentre les deux tiers du cheptel de la filière. En effet, les élevages de plus de 100 000 poules représentent 4 % des

ateliers de l'île et élèvent 66 % des poules. (Fig. 3)

Les ateliers en cages aménagées disposent des plus grandes capacités d'élevage. En 2020, la filière compte 12 élevages en cages concentrant plus de 60 % du cheptel.

A l'inverse, 46 élevages en plein air, soit près de 70 % des exploitations détiennent seulement 15 % du cheptel. (Fig. 4)

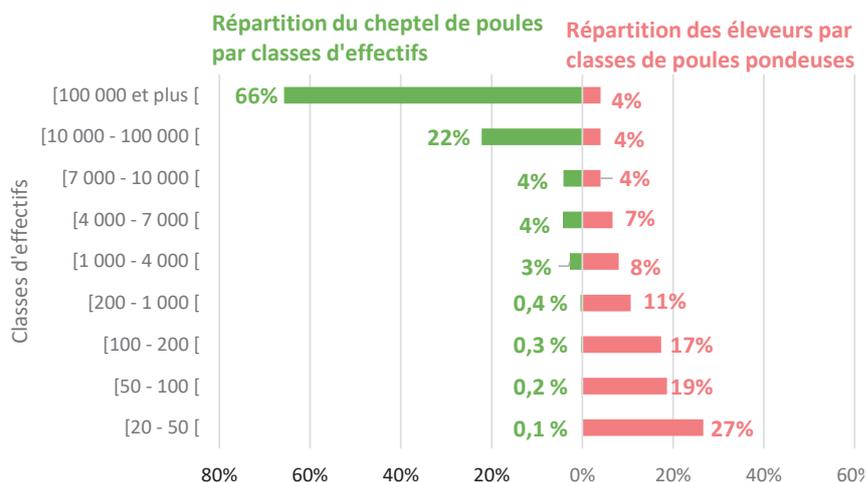
L'élevage de poules pondeuses d'œufs de consommation est une activité de diversification. La production brute standard (voir Définition) de l'essentiel des éleveurs provient d'autres ateliers. Une typologie permet de classer les éleveurs en fonction de leurs différentes productions. (Fig. 5)

Les trois quarts des éleveurs « 100 % Volaille de ponte » ont des ateliers en cages aménagées. Ce groupe élève en moyenne 50 000 poules pondeuses contre 3 500 pour le groupe « Volaille de ponte et cultures végétales » et moins de 500 pour les producteurs « Volaille de ponte mixte ».

Les éleveurs de poules en cages aménagées sont plus âgés que l'ensemble des producteurs (56 ans contre 51 ans). A l'inverse les producteurs engagés en agriculture biologique sont plus jeunes que la moyenne.

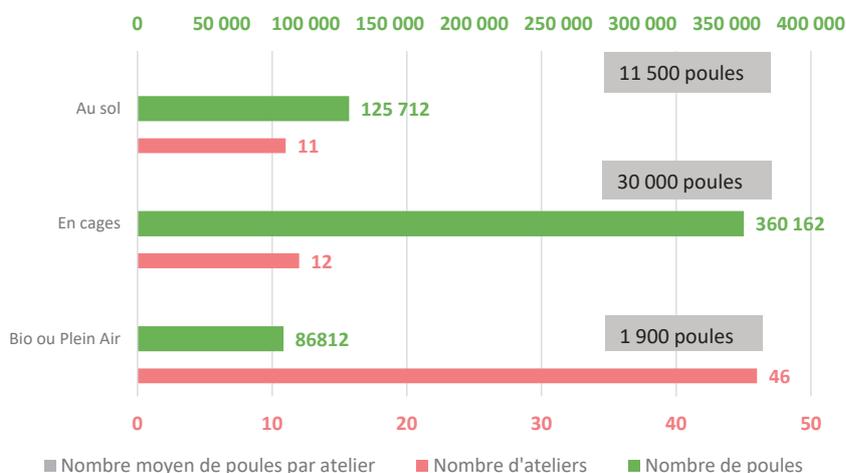
Les élevages pratiquant l'agricul-

Fig. 3 - Répartition des élevages par classes de nombre de poules pondeuses en 2020



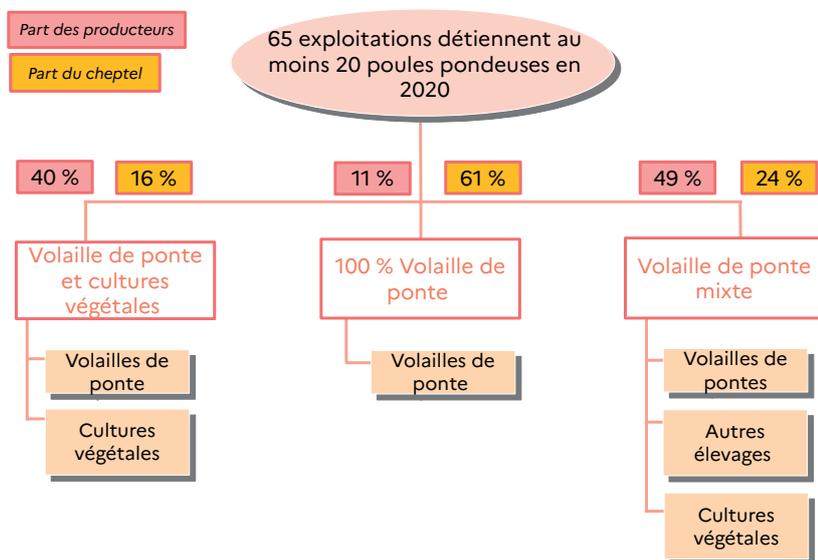
Source : Recensement Agricole 2020

Fig. 4 - Nombre d'ateliers et nombre de poules selon le mode d'élevage en 2020



Note : La filière compte 65 exploitations de poules pondeuses mais 69 ateliers, 4 exploitations pratiquent 2 types d'élevage
Source : Recensement Agricole 2020

Fig. 5 - Typologie des exploitations élevant des poules pondeuses



Source : Recensement agricole 2020

ture biologique représentent 40 % des éleveurs de la filière, et 5 % de

la production d'œufs . Parmi eux, 4 producteurs élèvent 70 % du cheptel de poules bio. La taille médiane des élevages est d'environ 150 poules.

Près de 7 exploitations sur 10 font partie du groupe « Volaille de ponte et culture végétales ». La plupart associe cette activité à la culture de fruits.

IV. Le marché de l'œuf et des ovoproduits

Le marché local

Aucun œuf frais n'est importé à La Réunion. Les importations concernent les ovoproduits congelés ou en poudre, à destinations du secteur agro-alimentaire, pour les produits de boulangerie

notamment.

Rapporté au nombre d'habitants, en 2023, La Réunion produit 155 oeufs par personne tandis que la production métropolitaine est de 230 oeufs par habitant.

Pratiquement 90 % des oeufs coquilles sont commercialisés en grandes et moyennes surfaces ou marché traditionnel et un peu plus de 10 % est destiné à OVOCOOP.

Les ovoproduits s'écoulent de cette manière :

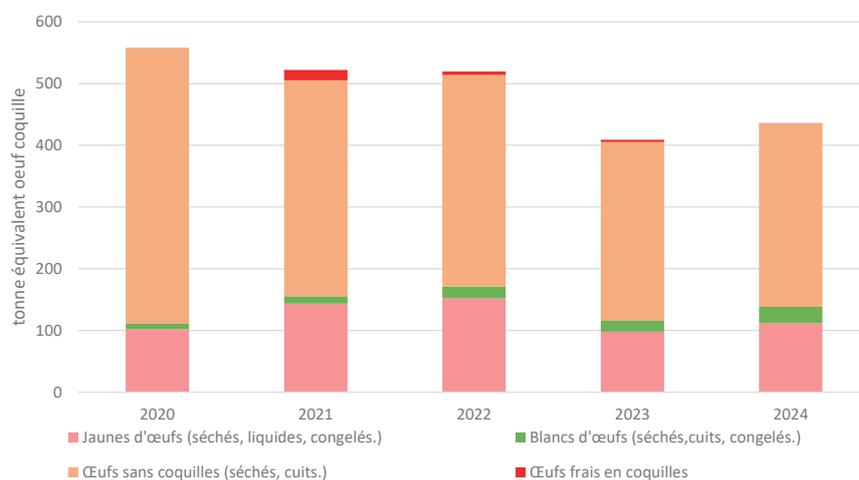
Restauration collective	35 %
Industries agro-alimentaires	34 %
Artisans	19 %
Restauration hors foyer	4 %
Grandes et moyennes surfaces	4 %

Source : OVOCOOP

Importations

La tonne équivalent oeuf coquille est une unité employée pour estimer la quantité d'oeufs coquilles néces-

Fig. 7 - Détails des importations d'oeufs et d'ovoproduits à La Réunion



Source : Douanes

saire à la fabrication d'ovoproduits. En 2024, 435 tonnes équivalent oeufs coquilles ont été importées à La Réunion et 9 060 tonnes ont été produites localement. La production couvre 95 % des besoins en oeufs et ovoproduits de l'île dont 100 % des besoins en oeufs coquilles frais.

Dans le détail, en 2024, 70 % des ovoproduits importés sont des oeufs entiers dépourvus de leur coquille (séchés, cuits, moulés ou congelés), les jaunes d'oeufs (séchés, liquides ou congelés) représentent un quart des importations et les blancs

d'oeufs (séchés) environ 5 %. (Fig. 7)

Les importations d'ovoproduits ont fortement progressé depuis 2010, elles ont connu une croissance de 69 % tandis que la production locale d'oeufs a augmenté de 37 %. Cependant, elles tendent à diminuer ces dernières années. Après avoir atteint 560 tonnes équivalent coquille d'ovoproduits importés en 2020, les importations ont baissé de plus de 20 %.

Perspectives

Les perspectives 2025-2030 de la filière oeufs reposent sur l'amélioration du bien-être animal. Les élevages de poules en cages sont appelés à disparaître au profit de systèmes au sol ou en plein air. Toutefois, la disponibilité du foncier agricole ainsi que les investissements nécessaires pour cette transition des modes d'élevages pourraient constituer des freins à son déploiement.

Concernant la filière ovoproduits, l'enjeu majeur réside dans l'augmentation de la production afin de répondre à la demande croissante de la restauration collective et des industries agro-alimentaires. Actuellement, cette demande est couverte majoritairement par les importations de poudre d'oeufs. L'objectif est désormais de développer des élevages de poules pondeuses spécifiquement dédiés à la production d'ovoproduits.

Dans le plan de souveraineté alimentaire de La Réunion, signé en octobre 2023, les acteurs de la filière oeufs et ovoproduits se sont fixés comme objectif d'atteindre une production de 175 millions d'oeufs à l'horizon 2030. Pour ce faire, la filière doit suivre une croissance de plus 2 % par an et ainsi, augmenter sa capacité de production à 650 000 poules pondeuses.

Définition

Production Brute standard : La production brute standard, par un jeu de coefficients attribués aux cultures et aux cheptels, donne une valeur au potentiel de production des exploitations. Elle permet de classer les exploitations en différentes tailles économiques et selon leur spécialisation. Une exploitation est considérée comme spécialisée dans une production quand au moins deux tiers de sa PBS sont générés par cette production.

L'essentiel sur la filière oeuf et ovoproduit

65 exploitations élevent des poules pondeuses en 2020



Les deux tiers des poules de la filière sont élevées en cages aménagées



La filière organisée : 22 producteurs

98 % de la production est issue de la filière organisée

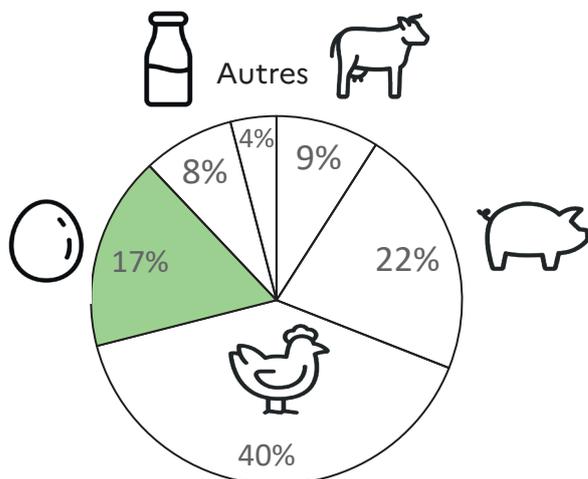
PRODUCTION D'OEUF EN 2024

151 millions d'oeufs

✓ 95 % des besoins du marché en oeufs et ovoproduits

dont 100 % des besoins du marché en oeufs coquilles frais

La filière oeufs et ovoproduits génère 17 % de la valeur totale de la production animale



435 tonnes équivalent oeufs coquilles ont été importées en 2024 (et 9 060 tonnes ont été produites localement)

